



Séance 3.4
En balade !

I. DECOUVERTE



Activité 1 : regardez les documents suivants avec votre formateur. Découvrez de quel type de documents il s'agit et à quoi ils servent

Document 1

PARC DE LA TÊTE D'OR

HORAIRES D'OUVERTURE / OPENING HOURS

Le Parc / Park
DU 15 AVRIL AU 14 OCTOBRE
 de 6h30 à 22h30
 From 15th April to 14th October, from 6:30 a.m. to 10:30 p.m.

DU 15 OCTOBRE AU 14 AVRIL
 de 6h30 à 20h30
 From 15th October to 14th April, from 6:30 a.m. to 8:30 p.m.

Zoo et Jardin botanique
 Zoo and Botanical garden
Entrée libre et gratuite
 Free access
INFORMATIONS
www.lyon.fr
 En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 04 37 47 23 75
 In case of emergency call 04 37 47 23 75

VILLE DE LYON

Document 2

Le parc du Thabor

Aire de jeux

Manège

Tennis de table

Baby-foot

Parking

Espachien

WC

Bar brasserie

Point d'intérêt

- Alcool interdit
- Pelouses interdites sauf mention contraire
- Jeux de ballons interdits
- Vélos interdits sauf tenus à la main
- Chiens tenus en laisse
- Utilisation des poubelles

Document 3





Activité 2 : regardez les photographies suivantes avec votre formateur. Découvrez avec lui ce que montre ces photographies et où elles ont pu être prises

Photographie n°1



Photographie n°2



Photographie n°3



Photographie n°4



Photographie n°5



II. EXERCICES



Activité 3 : observez à nouveau les documents 1 à 3. Dans le tableau ci-dessous, classez les éléments de la liste selon les parcs et jardins où ils se trouvent

- Un zoo
- Un planétarium
- Un jardin botanique
- Des tables de pique-nique
- Des toilettes
- Un bar, une brasserie ou un restaurant
- Un lac
- Un théâtre
- Un petit train touristique
- Des tables de ping-pong ou tennis de table

Parc de la Tête d'Or	Parc du Thabor	Jardin des Sciences



Activité 4 : observez à nouveau les photographies 1 à 5 et répondez aux questions suivantes en écrivant les noms des parcs ou jardins concernés

1. Quel parc est ouvert de 8h00 à 17h15 de novembre à février ?

2. Quel parc ouvre jusqu'à 22h30 du 1^{er} juin au 31 août ?

3. Quel parc ouvre à 10h00 le matin ?

4. Quel parc est ouvert de 9h00 à 18h30 en octobre ?

5. Quel parc est ouvert seulement le weekend ?

6. Dans quel parc peut-on aller si on veut faire son jogging à 7h00 du matin en semaine ?

7. Pour pique-niquer en famille le dimanche midi, dans quels parcs peut-on aller ?

8. Pour pique-niquer avec des amis un soir de semaine en été, dans quels parcs peut-on aller ?

9. Si on travaille jusqu'à 18h00, dans quel parc peut-on sortir son chien le soir en hiver ?

10. Si on veut donner rendez-vous à des amis un samedi soir entre 18h et 20h au mois d'avril, dans quels parcs peut-on se retrouver ?



Activité 5 : compléter le texte suivant en utilisant DE, À, AU, EN.

Le parc de Montaigu à Jarville-la-Malgrange est ouvert 9h00 17h00, novembre février. mars et avril, il ouvre 8h00 et ferme 19h00. C'est pareil octobre. Au mois mai et au mois septembre, le parc est ouvert 8h00 20h00. été, juin août, on peut rester jusqu' 21h.



Activité 6 : dans la grille ci-dessous, retrouvez et barrez les mots liés aux espaces verts mentionnés dans la liste qui suit. Les mots sont cachés verticalement ou horizontalement

Vocabulaire des espaces verts

Retrouvez dans cette grille les mots liés aux espaces verts

J	A	R	D	I	N	Z	U	P	Z	B	D	M	U
U	Z	R	A	O	T	F	S	I	D	S	G	I	D
P	O	I	I	U	I	E	Z	Q	J	R	A	C	Y
L	R	R	R	V	E	R	I	U	Z	O	O	G	K
A	B	R	E	E	D	M	H	E	N	M	W	B	J
N	O	I	D	R	X	E	D	N	K	H	N	K	O
T	T	M	E	T	X	T	E	I	Q	O	W	D	V
E	A	F	J	U	Z	U	Q	Q	A	R	Y	K	S
P	N	F	E	R	N	R	U	U	W	A	Q	Y	P
V	I	B	U	E	I	E	J	E	A	I	X	P	H
R	Q	N	X	X	Y	F	Q	S	M	R	K	Q	F
W	U	Z	H	E	Z	L	C	P	H	E	K	H	H
Y	E	X	P	A	R	C	R	J	C	S	K	K	C
E	P	H	Z	Y	O	J	A	R	T	U	D	T	W

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| <input type="radio"/> Parc | <input type="radio"/> Botanique |
| <input type="radio"/> Jardin | <input type="radio"/> Zoo |
| <input type="radio"/> Aire de jeux | <input type="radio"/> Horaires |
| <input type="radio"/> Pique-nique | <input type="radio"/> Ouverture |
| <input type="radio"/> Plante | <input type="radio"/> Fermeture |



Citoyenneté – Dans les parcs, comment ça se passe ?

- Chaque commune fixe les règles à respecter dans ses parcs et jardins. Voici quelques exemples de règlements appliqués dans des parcs et jardins :



Bienvenue dans votre parc !

Le parc Jules Ferry, c'est un écrin de verdure avec une grande allée piétonne, un miroir d'eau, des aires dédiées aux enfants, des espaces détente pour toute la famille...
À votre disposition, au printemps et en été, des chaises, des tables, des jeux pour toutes les générations : demandez au jardinier présent sur place !



Accessibilité



Convivialité



Toilettes publiques

Dans le local côté avenue du Faouëdic, près de l'aire de jeux.

Respectons l'environnement et les règlements* afin de préserver le parc



Alcool



Déchets



Skateboard

La pratique du skateboard et des activités dites « de glisse » sont interdites sur le miroir d'eau.



Chiens

Accès interdit au miroir d'eau

www.lorient.bzh/parcjulesferry - 02 97 02 22 00



Loisirs, détente et animation en cœur de ville !

* Arrêté municipal n°1425 du 02/07/2018
Règlement des parcs et jardins
Charte d'utilisation de la place Jules Ferry
consultables sur www.lorient.bzh/parcjulesferry



Horaires d'ouverture

1^{er} octobre - 31 mars : 7h - 21h

1^{er} avril - 30 septembre : 7h - 22h



Jeux de ballon
en mousse

Enfant de - de 5 ans
accompagné d'un adulte

Sauf autorisation spéciale de la municipalité, sous peine de procès verbaux par les agents de la force publique,
vous n'êtes pas autorisé à :



Animaux interdits
même tenus en laisse,
sauf chiens guidés
d'aveugles



Interdiction de fumer



Tous les bruits gênants
et troublants la
tranquillité par leur
durée, instruments de
musique, postes radio...



Boissons alcoolisées
et bouteilles en verre

Extrait du règlement des Jardins d'enfants, Parcs et Jardins municipaux. Selon arrêté n°2014-1219

Règlement complet des jardins d'enfants, parcs et jardins
de la ville de Saint-laurent-du-Var consultable sur :



www.saintlaurentduvar.fr

« La propreté, c'est l'affaire de tous »

- RÈGLES DE BONNE CONDUITE PARCS, JARDINS ET BASSINS -

- Rules of good behaviour for parks, gardens and basins -



LES INTERDITS:

It is strictly forbidden to:



Jeter ses mégots par terre

Throw cigarette butts on the ground



Allumer un feu ou faire un barbecue

Light a fire or barbecue



Utiliser un véhicule à moteur tels que cyclomoteurs, motos et automobiles, sauf services

Use motor vehicles such as mopeds, motorcycles and automobiles. Only public service vehicles are authorised.



Se baigner dans les bassins et lacs, pratiquer des activités nautiques sauf autorisation

Swim in ponds and lakes and practice water sports, unless otherwise permitted by competent authorities



Consommer des boissons alcoolisées

Drink alcoholic beverages



Monter aux arbres et arracher les branches

Climb trees and damage branches

LES BONNES PRATIQUES:

GOOD PRACTICES:



Je préserve les plantations, les fleurs et les arbres

I preserve plantations, flowers and trees



Je ramasse les déjections de mon chien

I pick up after my dog



Je respecte le mobilier urbain et les aires de jeux

I respect street furniture and play areas



Je veille à la propreté des lieux, j'utilise les corbeilles à déchets

I make sure the place is clean and I throw rubbish in appropriate bins



Je respecte les autres, j'ai une tenue décente et un comportement conforme aux bonnes mœurs et à l'ordre public

I respect others, I wear decent clothes and I behave according to public law and order as well as accepted moral standards



Je tiens mon chien en laisse

I keep my dog on a leash



www.serris.fr